

Rentrée du patois à l'école jurassienne

Autor(en): **Moine, Jean-Marie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **99 (1996)**

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684448>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rentrée du patois à l'école jurassienne

par Jean-Marie Moine

Chers lecteurs et lectrices, vous avez bien lu ! Il est écrit « rentrée » et non « entrée » du patois à l'école jurassienne.

Pour bien vous faire saisir la nuance, je me propose de vous rappeler quelques faits, tout en vous présentant certaines citations de différents auteurs connus.

Reportez-vous s'il vous plaît, en pensée, vers le début du XIX^e siècle. Dans son *Histoire populaire du Jura bernois* (p. 250), Gustave Amweg écrit : *Instruction publique. Si notre peuple se montrait si superstitieux* (l'auteur vient de consacrer un paragraphe à la superstition), *c'est qu'il était ignorant. Autrefois, la vie était très difficile et le temps manquait pour s'instruire. D'ailleurs, les écoles étaient à peu près inexistantes, surtout à la campagne. A partir du XVII^e siècle, on en créa quelques-unes dans nos villes où, à cette époque, existait une vie intellectuelle assez avancée.*

Un peu plus loin :

A partir de 1815, l'instruction populaire a fait des progrès considérables : on a créé des écoles primaires dans chaque commune, même dans les hameaux les plus reculés, ainsi que des écoles secondaires accessibles aux plus pauvres.

Signalons que la loi bernoise sur l'école obligatoire date de 1831.¹

Ainsi, notre peuple jurassien est ignorant. C'est fort possible, mais il est riche d'un bien précieux, le patois, sa langue maternelle que lui ont transmise ses aïeux depuis plus de mille ans.

Suivons P.-O. Bessire dans *Le livre du centenaire* de la S.J.E (pp. 79-80) :

Nos arrière-grands-pères, comme d'ailleurs tous les Romands, ne parlaient guère que le patois, et on le parle encore dans quelques-uns de nos villages du Nord. Ce patois n'est pas, comme on l'a cru longtemps, du français dégénéré ; c'est au contraire une langue dérivée directement du latin populaire. Sur les lèvres de nos aïeux, il n'était pas non plus un jargon lourd et grossier. Adapté à une certaine manière de sentir et de penser, poli et perfectionné par un usage de plusieurs siècles, parlé par des gens de la meilleure société, il était devenu une langue fine et nuancée, expressive et pittoresque. Obligé d'accueillir un grand nombre de mots allemands, le patois les a si bien assimilés qu'il leur a donné une

allure et une tournure tout à fait romanes. Les linguistes et les historiens sont unanimes à reconnaître que ce dialecte énergique et savoureux a toujours été le rempart le plus sûr contre la langue et la culture germaniques.

LE PATOIS ENTRE À L'ÉCOLE JURASSIENNE

Dans son *Histoire du Jura bernois et de l'ancien Evêché de Bâle* (p. 271), P.-O. Bessire écrit :

Charles Neuhaus, considérant l'instruction du peuple comme « la base de toute bonne organisation sociale », mit quatre ans à élaborer, avec l'aide d'une commission, la loi sur l'enseignement primaire de 1835. « C'est là, disait-il, le plus grand travail que j'aie fait. » Il se proposait d'élargir l'horizon du peuple en lui inculquant « les éléments de l'histoire et de la géographie, de l'économie rurale, du dessin linéaire. » Malheureusement la plupart des régents de ce temps-là étaient inférieurs à leur tâche ; il fallut songer à en former de meilleurs.

Dès 1835 environ, des écoles primaires sont ouvertes dans les villages. On imagine sans peine que cela se fit petit à petit, étant donné que des difficultés inhérentes à une telle organisation durent certainement apparaître. L'étude de la langue n'est pas citée dans le programme décrit par P.-O. Bessire. On ne parle pas de patois, pas plus, d'ailleurs, que de français. Ce n'est pas étonnant, puisque la loi est une loi cantonale bernoise qui doit être appliquée aussi bien dans la partie « alémanique » de ce canton que dans la partie jurassienne.

Les enfants jurassiens s'expriment exclusivement en patois lorsqu'ils entrent à l'école, ceux du sud du canton de Berne le font dans leur dialecte bernois. Si la plupart de « nos » régents sont inférieurs à leur tâche, c'est sans doute dû, en partie, au fait qu'ils sont eux aussi de langue maternelle patoise et qu'ils n'ont appris que les rudiments d'une langue étrangère, à savoir la langue française ! Les enfants, comme les enseignants, allaient devoir apprendre une langue étrangère, le français.

Par ailleurs, la science de la pédagogie balbutiait à l'époque ; les moyens didactiques étaient pratiquement inexistantes. Les leçons se donnaient en patois : **le patois était entré à l'école primaire jurassienne.**

Pour confirmer ces propos, citons Jules Jeanjaquet, professeur à l'Université de Neuchâtel, qui s'exprime ainsi dans un disque enregistré par l'Université de Zurich, le 15 décembre 1935 :

Le Neuchâtelois auquel on affirmerait que le français n'est pas la langue indigène de son canton, mais un idiome importé, protesterait sans doute contre une assertion si contraire au sentiment général. Et pourtant, pour qui connaît les vicissitudes linguistiques de notre pays, le

fait est bien exact. Le français est chez nous un hôte étranger, qui s'est insinué peu à peu dans notre vie nationale. La vraie langue du pays était notre vieux patois neuchâtelois. Cette évolution est sans doute commune à tous nos cantons romands, mais c'est à Neuchâtel qu'elle s'est produite avec le plus de rapidité et qu'elle a abouti en premier lieu à son terme final : l'extinction complète du patois, aujourd'hui réalisée.

LES INSTITUTEURS LIVRENT BATAILLE CONTRE LE PATOIS DANS LES CLASSES JURASSIENNES

Afin de rendre compétents les régents inférieurs à leur tâche, de leur apprendre à maîtriser convenablement cette langue étrangère qu'était le français, on organisa d'abord des « cours de répétition ». Jules Thurmann se chargera de diriger plusieurs de ces cours. L'école normale des instituteurs fut créée en 1837 à Porrentruy. Jules Thurmann en devint le premier directeur et occupa ce poste jusqu'en 1843. L'école normale des institutrices fut ouverte à Delémont en 1846. Joseph Mérat en fut le premier directeur et occupa cette fonction jusqu'en 1852.

Jusque vers 1930, un combat sans merci fut mené par de nombreux enseignants contre le patois, partant, contre la dignité des enfants, des parents, des grands-parents, bref, contre l'âme de toute la population jurassienne, contre une partie intime et profonde de notre patrimoine.

Je n'ai pas la force de surmonter ma tristesse en face de cette page douloureuse de l'histoire de l'école jurassienne. Je me contenterai de vous livrer quelques réflexions personnelles et renvoie le lecteur curieux à l'article « La lutte de l'école contre le patois au XIX^e siècle » écrit par Pierre Henry, et paru dans l'*Almanach catholique du Jura* (1991). De nombreux enseignants se permirent :

- d'interdire aux enfants de s'exprimer dans leur langue maternelle ;
- de les punir, de les humilier, lorsqu'ils étaient surpris à parler le patois non seulement à l'école, mais au village, dans la rue, peut-être même à la maison.

Lorsqu'ils en avaient l'occasion, ils n'hésitèrent pas :

- à persuader les adultes eux-mêmes de ne plus s'adresser aux enfants en patois, de renoncer à leur langue maternelle ;
- à obliger moralement des pères, des mères, à ne pas apprendre leur langue maternelle à leurs enfants ;
- à tromper intellectuellement une population en lui inculquant des notions erronées telles que : le patois est du mauvais français ; une

langue non écrite est le mode d'expression d'une population rustre et on doit l'abandonner.

Dans son livre *Ecrire en créole – oralité et écriture aux Antilles*, Marie-Christine Hazael-Massieux, maître de conférence à l'Université de Provence, dit (p. 11) : *Il convient sans doute de rappeler que le français lui-même, ² dont personne ne songe à contester l'autonomie par rapport au latin qui lui a donné naissance, a commencé par être oral, et que c'est après une longue histoire qu'il est devenu cette langue que nous apprécions, cette langue qui, au-delà de la communauté des francophones natifs, sert de langue internationale, cette langue qui bien souvent sert de modèle quand nous voulons citer une langue riche, expression d'une culture et d'une littérature que l'on reconnaît parmi les premières au monde.*

Quatre, cinq générations successives furent ainsi touchées de plein fouet par ce « matraquage » incessant. On peut imaginer le trouble de ces générations, passant de la stupéfaction (vers 1850) à la perte d'un héritage inestimable (vers 1930), par le doute, la crainte, le reniement de sa propre identité, la résignation.

Vers 1930, la lutte contre le patois avait abouti au but recherché par ces enseignants. Les jeunes parents ne parlent plus le patois entre eux, tout au plus s'adressent-ils à leurs propres parents en patois. Surtout, ils n'ont pas appris leur langue maternelle à leurs enfants. Ces derniers ne savent plus le patois, le français est leur « langue maternelle ». Je l'affirme en me basant sur les nombreux témoignages verbaux d'anciens enseignants que j'ai recueillis alors que j'étais jeune instituteur.

1930-1980 (ENVIRON) : LE PATOIS TROUVE DE NOUVEAUX DÉTRACTEURS

Je renvoie le lecteur au magnifique travail de licence *Vestiges d'un patois : la situation des patois jurassiens*, présenté à l'Université de Zurich par Mademoiselle Sabine Lehmann. Un compte-rendu de ce travail figure dans les *Actes* 1994 de la SJE.

La population jurassienne tout entière ne resta bien sûr pas indifférente au climat d'angoisse générale du début de cette période qui précéda la Seconde Guerre mondiale, pas plus qu'à cette guerre elle-même. Puis, elle subit les conséquences de l'incroyable développement accéléré de la technologie : une nouvelle façon de vivre, dans le confort, dans la facilité, dans l'abondance, s'installait chez nous. Les personnes âgées ne comprennent plus, peu importe ! On n'a plus de temps pour rien. Le patois, bof !

Les jeunes parents, les maîtres et les maîtresses en fonction ne parlent plus le patois. Les enfants se mettent à ignorer jusqu'à l'existence même de cette langue. L'école n'a plus aucune raison de s'acharner contre le patois. Seules les personnes âgées, dépassées par cette évolution soudaine, trouvent refuge, entre elles, en restant fidèles à leur langue maternelle. Leurs fils et leurs filles, nouveaux parents, insistent pour qu'on ne parle pas en patois en présence des enfants. A leur tour, ils deviennent les détracteurs du patois.

Après avoir été arrachée sans ménagement par certains « jardiniers de l'école », la petite fleur patoise est maintenant piétinée par ceux pour qui elle avait été choyée ! Mais ses racines sont profondément plantées dans notre terre jurassienne. La petite fleur ne veut pas mourir ! Elle a même réussi, malgré tant de vicissitudes, à bourgeonner à nouveau.

Des patoisants, pour la plupart âgés et convaincus, fondent des Amicales :

- l'Amicale des patoisants vâdais (1957) ;
- l'Amicale des patoisants francs-montagnards, les « Taignons » (1975) ;
- l'Amicale des patoisants d'Ajoie, les « Aîdjolats » (1984).

Ces Amicales constitueront la Fédération des patoisants du canton du Jura (1982).

Tous ces défenseurs du patois sont actifs, ils rivalisent d'imagination pour assurer le maintien de la belle langue ancestrale. Les amicales préparent des réunions chaleureuses, elles présentent des pièces de théâtre et elles chantent en patois. Elles participent aux fêtes annuelles des patoisants romands, elles organisent des cours notamment dans le cadre des activités de l'Université populaire, elles mettent sur pied tous les deux ans une fête cantonale des patoisants jurassiens, lancent des concours littéraires. Cependant, les patoisants vieillissent, le recrutement des jeunes patoisants s'avère difficile.

La création du canton du Jura eut en particulier comme effet, d'inciter le peuple jurassien à prendre conscience de son identité. La mention du patois dans l'article 42 de la Constitution de la République et Canton du Jura : *L'Etat et les communes veillent et contribuent à la conservation, à l'enrichissement et à la mise en valeur du patrimoine jurassien, notamment du patois*, allait permettre aux défenseurs du patois d'avoir une situation nouvelle en perspective.

DE 1980 (ENVIRON) À LA RENTRÉE DU PATOIS À L'ÉCOLE JURASSIENNE

Le patois semblait être réservé strictement aux personnes âgées. Toutefois, l'idée de sensibiliser les enfants au problème du patois fait petit à petit son chemin.

En 1989, un groupe de travail est constitué et chargé de proposer au Département de l'Education et des Affaires culturelles les modalités d'un enseignement du patois dans les écoles. Malgré l'immense effort fourni par ce groupe de travail, le projet fit hélas long feu, car la plupart des instituteurs ayant manifesté un intérêt certain ne se sentirent pas compétents pour dispenser un tel enseignement, pour réaliser les expériences envisagées. Seuls, deux ou trois cours ponctuels furent dispensés à des enfants, en dehors du temps scolaire.

Dans la revue trimestrielle *L'Ami du patois* d'octobre-novembre-décembre 1992, M. Paul Burnet lança un appel : Qui rédigerait un livret intitulé : « Cours élémentaire de patois à l'usage des enfants » ?

Sans aucune hésitation, je me décidai à écrire ce cours que M^{me} Madeline Froidevaux accepta d'illustrer. Petit à petit, les leçons parurent à raison de quatre par an. A ce jour, onze leçons sont prêtes, la dernière et douzième leçon est en préparation. Ces leçons furent envoyées aux ministres qui se succédèrent au Département de l'Education : M. Gaston Brahier, M^{me} Odile Montavon et M^{me} Anita Rion, ainsi qu'aux présidents de la F.P.C.J. : M^{me} Jeanne Piegay et M. Norbert Brahier.

Ce cours sembla convenir pour essayer à nouveau d'introduire le patois à l'école jurassienne.

Le président de la F.P.C.J., M. Norbert Brahier, après une rencontre avec M. le Ministre Gaston Brahier et les responsables du Service de l'enseignement, invita M. Michel Choffat et moi-même à une première séance qui eut lieu le 3 juin 1994. Après avoir fait un examen approfondi de la situation, ce comité élargi fixa deux objectifs : faire prendre conscience aux enfants de l'importance et de la beauté du patois, organiser des cours à option réguliers de patois à l'école.

Le premier objectif

Durant l'hiver 1994-1995, une leçon d'éveil du patois fut présentée dans « presque » toutes les classes primaires de 3^e à 6^e années du canton du Jura.

Quelques instituteurs ou institutrices donnèrent cette leçon d'éveil dans leurs classes. Des patoisants des trois amicales ainsi que huit « mercenaires » chaux-de-fonniers s'engagèrent bénévolement et se ris-

quèrent à visiter les autres classes. Le résultat fut extraordinaire. Plus de 50 % des écoliers jurassiens qui ont assisté à cette leçon se sont montrés vivement intéressés par ce qui touche au patois !

Le deuxième objectif

Si atteindre le premier objectif présentait déjà d'énormes difficultés, concrétiser avec succès la réalisation du deuxième projet tenait véritablement du miracle. Vous comprenez qu'il n'est pas possible de mettre sur pied, à l'école primaire d'un canton, un nouvel enseignement régulier sans avoir tout prévu, sans avoir réglé dans les moindres détails quantité de problèmes.

Des cours à option réguliers de patois ont commencé au mois d'août 1995 dans dix classes du Jura.

Aujourd'hui, le patois est rentré à l'école jurassienne.

Je tiens à remercier en bloc (je crains d'oublier certaines personnes, ou de les citer dans un ordre qui ne conviendrait pas) tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle entreprise visant à réhabiliter le patois dans l'école jurassienne.

Merci à la SJE qui a bien voulu publier cet article dans les *Actes* 1996. Elle me permettra sans doute de revenir plus tard sur la suite, heureuse je l'espère. « Qu'gheûreuche è qu'vétieuche note bé patois ! »

Jean-Marie Moine (La Chaux-de-Fonds), docteur en mathématiques, est professeur à l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel au Locle.

NOTES

¹ Cette date me fut indiquée par M. Michel Hauser.

² Ce n'est pas en romain dans le texte.

Le patois semblait être réservé strictement aux personnes âgées. Toutefois, l'idée de sensibiliser les enfants au problème du patois se fit petit à petit son chemin.

Dans la région de la Haute-Savoie, le patois est encore très vivant. On peut l'entendre dans les villages, dans les champs, dans les rues. Mais il est en train de disparaître. Les jeunes ne l'apprennent plus. C'est pourquoi il est important de le faire connaître aux enfants. C'est le but de ce projet.

Le projet a été lancé en 1993. Il s'agit de créer des ateliers de patois pour les enfants. Ces ateliers seront animés par des bénévoles. Ils auront lieu une fois par semaine. Les enfants apprendront le patois de leur région. Ils pourront aussi jouer avec le patois. C'est une façon de le rendre vivant.

Le premier objectif est de sensibiliser les enfants au patois. Ensuite, il s'agit de leur faire découvrir le patois de leur région. Enfin, il s'agit de leur faire aimer le patois. C'est pourquoi les ateliers seront animés de façon ludique. Les enfants apprendront le patois en jouant. Ils pourront aussi raconter des histoires en patois. C'est une façon de le rendre vivant.

Le premier objectif

Durant l'hiver 1994-1995, une leçon d'éveil au patois fut présentée dans « presque » toutes les classes primaires de 3^e à 6^e années du canton du Jura.

Quelques instituteurs ou institutrices donnèrent cette leçon d'éveil dans leurs classes. Des parents des trois amicales ainsi que huit « mercénaires » chaux-de-fonniers s'engagèrent bénévolement et se ris-